



Cadre réservé aux services

DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022

Nom de l'association :

INFORMATIONS

Ce dossier doit impérativement être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la Ville de Betton, qu'il s'agisse d'une subvention de fonctionnement ou du soutien de la ville à un projet.

L'attribution de subvention est un acte important de la collectivité qui pour s'assurer d'une utilisation saine des fonds publics doit exiger un contrôle de la comptabilité des associations.

Vous devez compléter le **bilan moral et financier** de votre association **pour l'année 2021** et présenter **votre budget prévisionnel pour 2022**.

Afin d'optimiser le traitement des données, si vous disposez déjà d'un compte de résultat et de bilan préétabli par le comptable ou un logiciel de comptabilité, vous devez reporter les montants correspondants dans les deux tableaux financiers de ce dossier.



Pour tout montant nul, vous noterez la valeur 0 dans la case.

DOSSIER COMPLET ET PIÈCES À FOURNIR : RETOUR AU PLUS TARD LE 5 NOVEMBRE 2021



A noter : Pour chaque renseignement manquant, notamment financier, le dossier sera considéré comme incomplet et sera mis en attente.

- o Le dossier dûment rempli. Pages 2 à 9
- o L'attestation sur l'honneur. Page 9
- o L'attestation d'assurance annuelle (responsabilité civile, dommages et multirisques).
- o La liste à jour des personnes chargées de l'administration de l'association.
- o Vos statuts régulièrement déclarés (en cas de changement).
- o La grille tarifaire (année passée + année en cours).
- o Le RIB en cas de changement de domiciliation bancaire.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Adresse de son siège social :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone de l'association :
.....

Courriel :

Site internet :

Numéro SIRET (*obligatoire*) :

Identification du responsable de l'association

(le représentant légal : le Président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Identification de la personne (de l'association) en charge du dossier de subvention :

Nom et Prénom :

Téléphone :

Courriel :

BILAN D'ACTIVITÉS 2021

ADHÉRENTS

Vos Adhérents	2020-2021		Effectif au 30 septembre 2021	
Total des adhérents (nombre)				
Moins de 25 ans				
Bettonnais				
Non-bettonnais				
Nombre de non-bettonnais appartenant au secteur Nord de la Métropole (St Sulpice, St Grégoire, Chevaigné, La Chapelle-des-Fougeretz) :				
Tarif de l'adhésion annuelle* (tarif minimum et maximum par année)	Adhésion min. 2020-21	Adhésion max. 2020-21	Adhésion min. 2021-22	Adhésion max. 2021-22

* Si vous avez mis en place des tarifs spécifiques, merci de joindre les grilles correspondantes (année passée + année en cours).

MOYENS HUMAINS

Les Ressources Humaines	2020-2021	Effectif au 30 septembre 2021
Bénévoles* (nombre)		
- <i>Équivalent en heures</i>		
Salariés (nombre)		
- <i>Équivalent temps plein**</i>		

* Personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.

** Équivalent Temps Plein (ETP): 1 ETP = 1 820 h/an (soit 35 heures/semaine x 52 semaines)

(ex: 1 salarié à 30 h/semaine + 1 salarié à 25 h/semaine = (30 x 52)+(25 x 52) = 2 860 h/an

↳ ETP = 2 860 h annuelles / 1 820 h (1 ETP) = 1,57 Équivalent Temps Plein.

FONCTIONNEMENT EN 2021

▷ En quoi le contexte sanitaire a-t-il pu impacter vos activités et vos objectifs ?

▷ Présenter succinctement **le fonctionnement des activités conduites en 2021** :

Si un rapport d'activité a été réalisé, vous pouvez le joindre.

▷ La Ville de Betton vous a alloué une **subvention en 2021**. Les objectifs qu'elle devait permettre d'atteindre ont-ils été réalisés ? Quels en ont été les bénéficiaires (âge, catégorie, etc.) ?

Merci de détailler votre réponse :

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Le compte de résultat est un document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits d'un organisme pour une période donnée, appelée exercice comptable.

Ce document donne le résultat net, c'est-à-dire ce que l'organisme a dégagé (bénéfice ou déficit) au cours de la période.

Le résultat de l'exercice s'inscrit au bilan.

Exercice comptable du au

Compte de Résultat : Comptes arrêtés en 2021; Budget prévisionnel 2022

CHARGES	2021	Prévisionnel 2022	PRODUITS	2021	Prévisionnel 2022
60-ACHATS			70-VENTES		
Prestations de services			Cotisations adhérents		
Fournitures, petit matériel			Produit des manifestations		
Énergie (carburant, eau, etc.)			Prestation de service		
sous total	0	0	Location		
61-SERVICES EXTERIEURS			Ventes de marchandises		
Location matériel, salle			Dons		
Assurances					
Abonnement, documentation					
sous total	0	0	sous total	0	0
62-AUTRES SERVICES EXT.			74-SUBV. D'EXPLOITATION		
Honoraires			Subventions de l'État		
Relations publiques, cadeaux			Subventions de la Région		
Déplacement, réception			Subventions du Département		
Alimentation			Subventions de la Commune		
Télécommunication					
sous total	0	0	Autres subventions publiques		
63-IMPOTS ET TAXES					
Taxes (SACEM, SACD)					
Taxes sur salaires					
Taxes et débits boissons					
sous total	0	0			
64-FRAIS DE PERSONNEL					
Salaires					
Charges sociales					
Stages					
sous total	0	0			
68-DOTATIONS					
Dot. aux Amortissements					
sous total	0	0	sous total	0	0
66-CHARGES FINANCIERES			76- PRODUITS FINANCIERS		
67-CHARGES EXCEPT.			77-PRODUITS EXCEPT.		
TOTAL CHARGES	0	0	TOTAL PRODUITS	0	0
PERSONNEL BENEVOLE *			BENEVOLAT*		

* Personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.

Valorisation du bénévolat : 12 € / Heure (équivalent au smic + charges).

Résultat de l'exercice *
(à reporter dans le bilan)

* Différence entre le total des produits et le total des charges de l'année.

COMPTE DE BILAN 2021

*Le bilan est une photographie de la situation du patrimoine de votre association à un instant donné.
Il synthétise ce que l'association possède et est présenté en 2 colonnes :*

- *Le passif correspond à l'origine des ressources (les capitaux propres engagés et les emprunts qui constituent des ressources externes).*
- *L'actif représente l'emploi, l'utilisation de la ressource (les immobilisations et les actifs circulants constituent les moyens nécessaires à l'exercice).*

Bilan au

ACTIF	Montants	PASSIF	Montants
Immobilisations : (incorporelles, corporelles ou financières)		Fonds associatif	
Stocks		Report à nouveau / Résultat de l'exercice précédent *	
Créances (sommes à recevoir)		Fonds pour un projet associatif spécifique	
Caisse		Résultat de l'exercice	
Banque		Subventions d'investissement	
Placements Disponibilités		Emprunts	
		Dettes (sommes à payer)	
		Dettes fiscales et sociales	
Autres :		Autres :	
TOTAL ACTIF	0	TOTAL PASSIF	0

* Solde débiteur / créditeur des années précédentes

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022

▷ La situation sanitaire a-t-elle apporté des modifications à vos orientations, à vos projets et à la mise en œuvre de vos activités pour l'année 2021-2022 ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

▷ Vous avez défini des objectifs pour votre activité cette année (2021-2022).
Merci de nous les exposer (mise en œuvre, rayonnement d'action, public visé, partenariats, formation des salariés et des bénévoles, etc.).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

▷ Vous sollicitez une subvention pour soutenir votre fonctionnement régulier auprès de la Ville de Betton en 2022.

Subvention de fonctionnement demandée pour 2022	Montant€
---	---------	--------

SUBVENTION SUR PROJET 2022

▷ Vous avez arrêté un ou des projets spécifiques cette année (manifestation, lancement d'une nouvelle activité, manifestation, etc.).

1 – Objectifs du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 – Descriptif du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 – Public visé :

.....
.....
.....
.....
.....

4 – Calendrier / Étapes :

.....
.....
.....
.....
.....

Subvention « Soutien aux projets » demandée pour 2022	Montant€
---	---------	--------

NB : Votre demande de subvention « Soutien aux projets » doit être accompagnée d'un budget prévisionnel et préciser l'intérêt pour la collectivité et la vie locale.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),.....(nom, prénom), représentant légal de
l'association, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, et
m'engage d'une part :

- à utiliser l'aide financière allouée, conformément à sa destination prévisionnelle,
- à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la collectivité, toutes pièces justificatives d'utilisation de cette aide.

Cette subvention, si elle est accordée devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

IBAN FR76

Code banque Établissement	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB/RIP/RICE

Fait le à.....,

Signature :

**→ Dossier à retourner pour le 5 novembre 2021 au Pôle Vie de la Cité.
Au-delà de cette date, les dossiers pourront ne pas être étudiés.**

Pour toute question relative à ce dossier, vous pouvez contacter le pôle vie de la cité au :

**02 99 55 79 83
viedelacite@betton.fr**